****

**MODÈLE DESCRIPTION DE POSTE :**

**MEMBRE DU PERSONNEL DE GENA DE NIVEAU II**

|  |  |
| --- | --- |
| Titre de poste |  |
| Superviseur immédiat |  |

**But du poste**

Fournir aux enfants qui participent au programme de GENA des services de qualité selon une approche axée sur l’enfant, et assurer leur santé et leur sécurité.

[Donner une courte description de la nature générale du poste au sein de votre organisme et de ce qu’est attendu de la personne qui occupe ce poste.]

**Fonctions et responsabilités**

* Se conformer aux *Exigences* *relatives à la garde des enfants nouveaux arrivants.*
* Planifier des activités convenables pour les enfants, conformément à la philosophie du programme telle qu’elle est écrite.
* Souhaiter la bienvenue aux enfants nouveaux arrivants et à leurs parents et interagir avec eux.
* Fournir des activités et des expériences qui répondent aux besoins de développement de chaque enfant.
* Monter et démonter l’équipement et les autres articles utilisés dans le programme.
* Tenir des dossiers, y compris un registre quotidien, le Formulaire de présences, le Profil de l’enfant et le formulaire de gestion de la séance.
* Inspecter le local de GENA pour relever les problèmes de sécurité et prendre les mesures nécessaires pour rectifier les problèmes conformément aux procédures établies.
* Travailler avec les membres de l’équipe pour créer un milieu positif.

**Expérience et formation**

Tout membre du personnel de GENA de niveau II doit posséder les qualifications suivantes :

* Formation : Au moins un diplôme décerné par un programme de deux ans offert par un établissement d’enseignement reconnu et portant sur le développement de l’enfant ou un domaine connexe.
* Certificat professionnel – Lorsqu’il y a lieu, la personne doit être membre en règle d’un organisme de reconnaissance professionnelle.
* Certificat de premiers soins et de RCP à jour.
* Évaluation de santé à jour, y compris un dossier d’immunisation et la preuve que la personne a subi un test de dépistage de la tuberculose.
* Vérification du casier judiciaire à jour.

De plus, le personnel de GENA de niveau II doit posséder les compétences et aptitudes suivantes :

**Compétences et aptitudes**

* Élaborer et mettre en œuvre des activités quotidiennes qui favorisent le développement des enfants nouveaux arrivants – dans les services de longue durée, les services de courte durée et les services combinés (selon le cas).
* Dans les services de courte durée, comprendre les besoins de programmation des enfants qui viennent se faire garder occasionnellement pour de courtes périodes.
* Lorsque des programmes combinés sont offerts, connaître les problèmes liés aux services fournis à des enfants dont certains sont gardés pour une courte période et d’autres pour une longue période, et surtout les problèmes liés aux transitions et à la séparation.
* Comprendre et connaître les problèmes liés à l’établissement ainsi que les préoccupations des enfants et des parents nouveaux arrivants.
* Faire participer les enfants à des activités axées sur l’enfant.
* Guider les enfants et les aider à acquérir de bonnes habitudes pour manger sainement, s’habiller et aller à la toilette.
* Évaluer les compétences, les aptitudes, les intérêts et les besoins des enfants.
* Discuter des progrès ou des problèmes des enfants avec les parents et avec les autres membres du personnel.
* Participer à des réunions et des ateliers selon les directives du chef de service.

**Exigences physiques**

* Comme ce poste consiste à travailler avec de jeunes enfants, il faut pouvoir soulever des enfants et des objets et participer à des activités physiques. Il faut également pouvoir aller dehors pour surveiller les enfants et faire des activités physiques.